

Au Tour des Arts

Les danseuses en examen

Mercredi 3 février s'est déroulé l'examen des élèves de l'école de danse « Au Tour des Arts ». Durant tout l'après-midi près de 70 élèves se sont succédé, en danse classique et en modern'jazz, pour présenter leur variation, apprise en cours, devant le jury composé de Marie Christine Robert, directrice de l'école de danse de Roissy-en-France, Saint-Witz et Marly-la-Ville et du professeur de l'association, Cécile Lois.

L'examen est une étape importante dans la vie de l'école de danse. Il permet de mesurer les progrès réalisés par les élèves et de récompenser leur travail.

C'est aussi un moment de rencontre puisque tous les élèves et les parents étaient réunis en fin d'après-midi pour la remise des diplômes et des petits cadeaux par Patricia Lemoine, maire de Condé-Sainte-Libiaire, présidente du Pays Créçois accompagnée de René Salacroup, son premier adjoint, et de Michel Camus, premier adjoint de la ville de Montry.



Les apprentis danseuses et danseurs fiers de leur diplôme

A noter que parmi les élèves de l'école de danse, 4 danseuses ayant d'ailleurs obtenu une première mention à l'unanimité se présentent au concours régional de la CND (confédération Nationale de la danse), les 13 et 14 mars pro-

chain. En fonction de leur résultat, elles pourront être sélectionnées au concours national qui aura lieu à Vannes au mois de juin.

Après un après-midi plein d'émotion, les élèves et les parents se sont retrouvés autour

d'un goûter afin d'échanger leur impression sur l'examen. Après les vacances de février, les danseuses commenceront la préparation du spectacle qui aura lieu à la Ferme Corsange le 26 juin à Bailly-Romainvilliers.